

SYNDICAT CGT MÉTAUX MONTPELLIER

3^{ÈME} CONGRÈS DU SYNDICAT

MONTPELLIER, 30 MAI 2015

FICHE DE CANDIDATURE À LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Pour assumer les responsabilités pour lesquelles elle a été élue par le 3^{ème} congrès du syndicat, la future commission organisera elle-même son travail, se donnera un calendrier de réunions à sa convenance, et répartira les tâches à réaliser comme elle l'entend.

On peut rappeler en quelques mots les missions de la commission exécutive (article 11 des statuts du syndicat, extraits) :

1. « *La commission exécutive assure la gestion permanente du syndicat dans le cadre des décisions d'orientation générale prises par le conseil.* »
2. « *La commission exécutive rend compte de ses activités devant le conseil qui en contrôle la gestion.* »
3. « *La commission exécutive arrête les comptes du syndicat après avoir écouté le rapport de la CFC. Ceux-ci sont publiés conformément à la Loi 2008-789 du 27 août 2008.* »
4. « *La commission exécutive se réunit 2 fois par mois en réunion ordinaire et en réunion extraordinaire sur convocation du secrétaire général.* »

On le comprend, la fonction principale de de la commission exécutive : s'assurer du bon fonctionnement du conseil syndical qui, par sa composition est en mesure de représenter tous les adhérents des sections syndicales d'entreprise ou d'établissement et de mandater la commission exécutive sur les priorités et les objectifs.

Une fois que la commission exécutive assure le bon fonctionnement du conseil syndical, celui-ci débat et décide, la commission exécutive ayant la charge de mettre en œuvre les décisions prises.

Enfin, sur mandat du conseil syndical, le secrétaire général du syndicat représente le syndicat :

- Dans les réunions convoquées par les organisations confédérées CGT dont le syndicat est membre ;
- Devant les instances judiciaires sur décision du conseil syndical ;
- Face aux employeurs pour les mandatements syndicaux, les négociations des protocoles d'accord électoraux ou dans les négociations paritaires.
- Et plus, sur mandat du conseil syndical

REmplir et signer la cartouche au verso → →

ACTE DE CANDIDATURE

La section syndicale _____, réunie le _____

A examiné et adopté la candidature suivante à la commission exécutive :

Nom : _____, Prénom : _____

Date de naissance : _____, Lieu de naissance : _____

Adresse, Rue : _____

Code postal : _____, Commune : _____

Signatures du délégué syndical et du candidat

À transmettre, une fois rempli et signé à :